



**OGECEB D'ENSEIGNEMENT DU BASSIN CHARTRAIN  
COMPTABILITE**

2, avenue Béthouart (siège social)  
28000 CHARTRES

**(ligne directe) Tél. 02.37.34.61.58 (comptabilité)**

Fax. 02.37.34.61.59

[suivifinancier@ind-chartres.fr](mailto:suivifinancier@ind-chartres.fr)

[www.ind-chartres.fr](http://www.ind-chartres.fr)

**MODALITÉS DE RÈGLEMENT 2019/2020**

⇒ **3 possibilités de règlement offertes :**

- 1/ **En espèces ou mandat cash** - merci de téléphoner au préalable : 02 37 34 61 58

- 2/ **Le chèque mensuel :**

- Libellé à l'ordre de « **OGECEB** » à renvoyer à l'adresse ci-dessus.

(Se conformer à l'échéancier indiqué sur la facture annuelle qui sera envoyée fin septembre 2019)

- 3/ **Le prélèvement automatique\*** : en 9 mensualités du 5/10/ 2019 au 5/06/2020 :

**ATTENTION**, si vous étiez déjà en prélèvement automatique l'an passé (école Saint Ferdinand, collège et lycée Notre Dame), il n'y a **aucune** demande particulière à faire.

*Pour les familles optant pour le prélèvement, et afin de le mettre en place dans les délais impartis, merci de nous retourner à l'adresse ci-dessus, les 3 éléments suivants :*

- 1/ **Le COUPON ci-dessous, complété.**

- 2/ **LE Mandat de Prélèvement SEPA** joint, sur lequel vous devez obligatoirement compléter :

- les lignes numérotées : de 1 à 6

- la ligne numéro : 13

- n'oubliez surtout pas la signature sur ce mandat.

- 3/ **Votre RIB** (très important)

**\*Tout prélèvement impayé entraîne des frais de 25,00 € refacturés à la famille.**



Coupon à joindre au mandat de prélèvement SEPA et au **RIB**, pour identification.

Nom et prénom du père : .....

Nom et prénom de la mère : .....

Nom (s) et prénom (s) de l'enfant (des enfants) .....

.....

.....

Fait le : .....